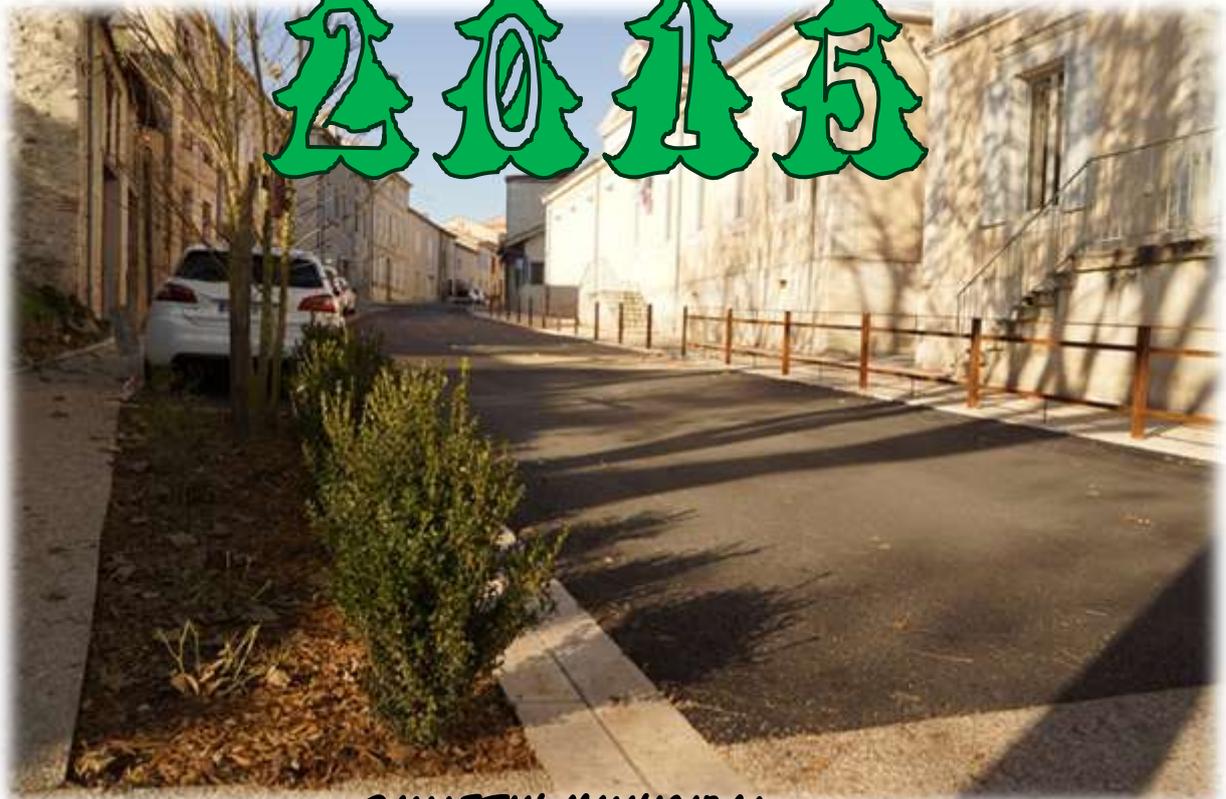


# ECHOS DANS LA BASTIDE



DECEMBRE

2015



## BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Monclar

☎ 05 53 41 80 98

📠 05 53 41 83 07

[monclar.mairie@orange.fr](mailto:monclar.mairie@orange.fr)

[www.mairie-monclar47.fr](http://www.mairie-monclar47.fr)

Bulletin réalisé par :

Lorenzato Pierre, Decourty Thomas

Bouissière Dominique, Marraud Nathalie

Labit Marie, Cano-Hernandez Magalie



## Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	1
<i>Point sur les Conseils Municipaux</i>	2
<i>Etat civil</i>	8
<i>Aménagement du bourg</i>	9
<i>Marché de producteurs de Pays</i>	10
<i>Tri des déchets</i>	11
<i>Bibliothèque</i>	18
<i>Pharmacie</i>	20
<i>Plurilib47</i>	21
<i>Foyer Mont-Clair</i>	22
<i>Messe de Noël</i>	23
<i>Du côté des associations</i>	
<i>Les Amis de Prélats</i>	23
<i>Don du Sang</i>	24
<i>La société de chasse</i>	25
<i>ADRA</i>	26
<i>UNA</i>	27
<i>Anciens Combattants</i>	28
<i>Comités des Fêtes</i>	30
<i>Parents d'élèves</i>	32
<i>Tennis club monts et vallée</i>	34
<i>Judo</i>	36
<i>Monclar 2000</i>	38
<i>Musée du Patrimoine</i>	41
<i>Un brin d'humour</i>	42
<i>Vœux 2016</i>	



## Le Mot du Maire

Périodiquement, j'ai l'honneur de vous adresser quelques mots par ce bulletin d'information.

C'est pour moi l'occasion de partager avec vous les perspectives que vos élus se doivent de positiver pour susciter toutes les énergies qui font la vie de notre village.

Les événements récents comme pour beaucoup d'entre vous m'ont d'abord plongé dans une grande inquiétude et compassion envers les victimes. Un monde aux couleurs de la France, bleu, blanc, rouge, une solidarité et un patriotisme exprimé, libère les énergies, et nous ramène à la vie. Ceux qui ont voulu nous enterrer ne savaient pas que nous étions des graines de solidarité. Ils ont réveillé ces graines en dormance.

Cet état de faits doit éveiller nos consciences, nous interpeller dans nos comportements et responsabiliser chacun à son niveau pour que les mesures de sécurité mises en place par les pouvoirs publics atteignent leurs objectifs : la défense de nos valeurs républicaines.

Vivre nous ramène à nos préoccupations quotidiennes. Votre village est engagé dans un programme de rénovation. Une première tranche de travaux s'est achevée en septembre, donnant un nouveau cadre à notre école et une entrée de village laissant notre imagination s'envoler vers le Monclar de demain.

Vos élus devraient valider la tranche optionnelle qui poursuivra ces travaux jusqu'à la place de la Mairie. Pour cela nous attendons l'analyse de notre trésorier, l'objectif étant de conserver l'équilibre financier de la commune.

Début 2016 devrait aussi voir la pose de la première pierre sur le projet de réhabilitation et agrandissement du foyer Mont Clair. Après quelques mois de travaux qui ne vont pas être sans perturber la vie quotidienne des résidents, du personnel et des riverains le mot foyer prendra tout son sens.

Le foyer Bellevue a fait l'objet ces derniers mois d'importants travaux. Les concertations avec le propriétaire des lieux, Habitallys, ont permis ces avancées.

Permettez-moi en cette fin d'année de vous souhaiter à tous, et en particulier à tous ceux qui sont dans la difficulté, le meilleur ainsi qu'à vos proches.

Gérard STUYK



## Faisons un point sur les conseils municipaux

Lors des conseils municipaux des 16 juillet 2015, 18 août 2015 et 07 octobre 2015 de nombreux sujets ont été abordés, voici quelques extraits :

### Tarifs cantine et garderie périscolaire 2015/2016 :

#### Cantine :

M. le Maire rappelle le tarif des repas servis à la cantine pour l'année scolaire écoulée : 2,30 € le repas enfant, 4,35 € le repas adulte. Compte tenu de la hausse des dépenses en alimentation, M. le Maire propose une augmentation de 0,10 € pour le repas enfant (identique à St Etienne de Fougères) et de 0,15 € pour le repas adulte. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide pour l'année scolaire 2015/2016 de fixer le prix des repas comme suit :

Repas enfant : 2,40 €

Repas adulte : 4,50 €

#### Garderie :

M. le Maire rappelle les tarifs actuels,

	Quotient familial < 695 €	Quotient familial > 695 €
1 enfant	11,10 €	13,10 €
2 enfants	19,00 €	21,00 €
3 enfants et plus	24,20 €	26,20 €

Et propose d'appliquer une augmentation de 0,10 € pour 1 enfant, de 0,20 € pour 2 enfants et 0,30 € pour 3 et + enfants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide à compter de la rentrée scolaire 2015 d'appliquer les tarifs ci-dessous :

	Quotient familial < 750 €	Quotient familial > 750 €
1 enfant	11,20 €	13,20 €
2 enfants	19,20 €	21,20 €
3 enfants et plus	24,50 €	26,50 €



**Délibération OPAH :**

*M. le Maire informe que :*

*1° La SCI MATJY a déposé un dossier au titre de l'OPAH afin de réaliser des travaux de réfection de façade sur l'immeuble sis 10 Place de la Mairie à Monclar (façade : lavage, préparation, badigeon ; remplacement menuiseries et peinture des ferronneries) dont le montant s'élève à 8 437,66 € HT. La SCI MATJY a obtenu l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable aussi, vu la fiche de calcul établie par le PACT HD 47,*

*Le conseil municipal, décide d'attribuer :*

*- Une aide dans le cadre de l'opération façade pour un montant de 1 600 € à la SCI MATJY.*

*2° M. BOUBADDARA Mostafa a déposé un dossier au titre de l'OPAH afin de réaliser des travaux de réfection de façade sur l'immeuble sis 16 Place de la Mairie à Monclar (façade : lavage, préparation, finition gratté à la chaux ; maçonnerie : reprise et remplissage mur du RDC ; mise en place fenêtre et porte d'entrée ; réfection et mise en peinture du garde-corps) dont le montant s'élève à 14 138,43 € HT.*

*M. BOUBADDARA a obtenu l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable aussi, vu la fiche de calcul établie par le PACT HD 47,*

*Le conseil municipal, décide d'attribuer :*

*- Une aide dans le cadre de l'opération façade pour un montant de 1 600 € à M. BOUBADDARA.*

*3° La Mairie de Monclar a déposé un dossier au titre de l'OPAH afin de réaliser des travaux de réfection de façade sur l'immeuble sis 6-7 Place de la Mairie (peinture des menuiseries et traitement antirouille des ferronneries) dont le montant s'élève à 4 992,45 € HT.*

*La Mairie de Monclar a obtenu l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable aussi, vu la fiche de calcul établie par le PACT HD 47, la Mairie de Monclar peut bénéficier d'une aide de 998,49 €.*

*(extrait du 16 juillet 2015)*



### Cession du Chemin Rural de Douzon :

M. le Maire donne la parole à M. LEMAIRE, présent à la réunion et utilisateur principal du chemin rural de Douzon. Celui-ci expose son vif mécontentement sur l'état du chemin ainsi que sur les différents travaux et techniques employées qui y ont été effectués. M. LEMAIRE se porte acquéreur du chemin rural.

M. STUYK rappelle que ce chemin a déjà fait l'objet d'une procédure de cession en 2011, cession qui ne s'est pas faite au vu des conclusions de l'enquête publique. Ce chemin posant des problèmes récurrents avec le propriétaire de l'exploitation desservie, lieu-dit Douzon, et la municipalité ne voulant pas engager de frais exorbitants sans participation de M. LEMAIRE pour le chemin dont il fait un usage professionnel, la cession de ce chemin est soumise aux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, constate la désaffectation du chemin et décide de lancer la procédure de cession du chemin rural prévue par l'article L.161-10 du Code Rural et pour ce faire, invite M. le Maire à organiser une enquête publique et à désigner un commissaire enquêteur.

M. le Maire propose de nommer M. MAILLET comme commissaire enquêteur. Le conseil municipal donne son accord.

(extrait du 18 août 2015)

### Informations sur l'évolution de la CC Lot & Tolzac :

M. le Maire fait part à l'assemblée que le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a été définitivement adopté par le Sénat et l'Assemblée Nationale.

La Communauté de Communes Lot & Tolzac peut rester en l'état du fait qu'elle remplit 2 des conditions requises par la loi NOTRe : le nombre d'habitant de l'intercommunalité est supérieur à 5 000 hab. et la densité est inférieure à 31hab/km<sup>2</sup> (30 % de la densité).

M. STUYK remet à chaque conseiller une carte de Lot-et-Garonne représentant les 17 intercommunalités existantes, les intercommunalités qui resteront et celles appelées à se restructurer parmi lesquelles le canton de Prayssas.

(extrait du 18 août 2015)



*L'association de la CC Lot et Tolzac avec la CC de Prayssas et la CC du Confluent n'est donc plus à l'ordre du jour.*

*(extrait du 07 octobre 2015)*

**Motion de soutien à l'action de l'AMF (baisse des dotations) :**

*M. le Maire soumet à l'assemblée la motion proposée par l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état aux collectivités.*

*Le conseil municipal de MONCLAR soutient la demande de l'AMF.*

*(extrait du 18 août 2015)*

**Avis sur dossier BIOVILLENEUVOIS SAS (épandage agricole digestat de l'unité de méthanisation) :**

*M. le Maire rappelle l'enquête publique déjà évoquée concernant le projet de plan d'épandage du digestat issu de l'installation de méthanisation de BIOVILLENEUVOIS SAS qui s'est déroulée du 31 août au 30 septembre 2015 inclus. Il rappelle également qu'un lieu de stockage est prévu sur le territoire de la commune au lieu-dit Poustan. M. le Maire explique que le conseil municipal est invité à formuler son avis sur ce projet.*

*Le débat s'instaure et les membres du conseil décident de procéder à un vote. Le résultat est le suivant : Pour 3 - Contre 7 - Blanc 2.*

*Le conseil municipal à la majorité se prononce contre le projet susdit pour les raisons suivantes :*

- Informations insuffisantes sur les parcelles concernées par l'épandage (Superficie, localisation exacte, Plan d'épandage non contractualisé) ;*
- Méconnaissance de la composition du digestat ;*
- Inquiétudes sur l'émanation de mauvaises odeurs ;*
- Risques importants de dégradation de la voirie communale ;*
- Circulation importante et régulière de véhicules de tonnages importants.*



**Aménagement de Bourg :**

M. le Maire explique que les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche de la rue du 11 Novembre 1918 sont achevés et l'ensemble des Monclarais est relativement satisfait.

M. le Maire remercie les élus D. BOUISSIERE, T. DECOURTY, J. JUGIE qui ont participé régulièrement et activement aux réunions de chantier, ce qui a permis de gérer les travaux de façon efficace et de régler de suite des problèmes ponctuels ; il remercie également M.-P. LABIT pour son investissement dans la réalisation des tours de puits.

M. le Maire informe qu'avant d'engager les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rue du 11 Novembre 1918 et de la Place de la Mairie, il a demandé à M. RAVEL, Receveur, de faire une analyse financière de la commune.

**Convention Foyer Logement Bellevue :**

M. le Maire fait part à l'assemblée que l'avenant à la convention de gestion du Foyer Bellevue doit être signé. M. BOUISSIERE précise que cet avenant signé pour un an permet de réfléchir d'ores et déjà sur la position qu'aura la municipalité à l'échéance de cette convention.

(extrait du 07 octobre 2015)

**Informations diverses :**

Chemin « Prélats » : M. STUYK informe l'assemblée que les travaux forestiers sur la propriété de M. RAUFFET ont débuté et le chemin de Prélats est utilisé. M. JUGIE et lui-même se sont rendus sur les lieux pour établir un état des lieux signé par l'Entreprise qui devra régler les travaux de réfection suite aux dégradations occasionnées.

**Parcelle Foyer Mont Clair :**

M. le Maire informe que le Permis de Construire concernant l'extension du Foyer Mont Clair a été déposé ce jour 16 juillet.

Dans le projet du Foyer a été pris en compte un puit qui renseignements pris est sur une parcelle appartenant à la Commune et non au Foyer Mont Clair.

Ce puit a toujours été utilisé par le Foyer Mont Clair aussi M. le Maire propose que cette utilisation soit statuée comme une servitude de fait.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

(extrait du 16 juillet 2015)



Courrier de Mme Chantal VIALATTE :

M. STUYK fait part du courrier reçu de Mme VIALATTE (transmis par e-mail aux membres du conseil municipal), interpellant sur l'utilisation des pesticides par les services techniques. En effet, elle expose son souhait de ne plus voir les espaces verts du village et plus particulièrement ceux près des habitations dont la sienne entretenus avec des pesticides néfastes sur la santé de chacun.

Le conseil municipal, conscient du problème, prend note de cette demande, tiendra compte des évolutions réglementaires et donc de l'abandon progressif du recours aux pesticides.

Commission Tourisme :

Mme CANO-HERNANDEZ informe de la modification de la commission tourisme.

Elle se compose comme suit :

Dominique BOUSSIÈRE

Magalie CANO-HERNANDEZ

Martine CATHERINE

Thomas DECOURTY

Marie-Paule LABIT

Pierre LORENZATO

(extrait du 07 octobre 2015)



# ETAT CIVIL

## Naissances

*COSTA COUTINHO GUIPOUY Ellie*                      01 octobre 2014  
*DIBOIS Lohan, Jacky, Joël*                              23 novembre 2015



## Mariages



*DECOURTY Thibaud, Louis, Eugène*                      11 Juillet 2015  
*SABBADIN Mireille*  
*MAZANA Lilian, Philippe*                                      22 Août 2015  
*GHIRARD Syndie, Olivia, Albine*

## Décès

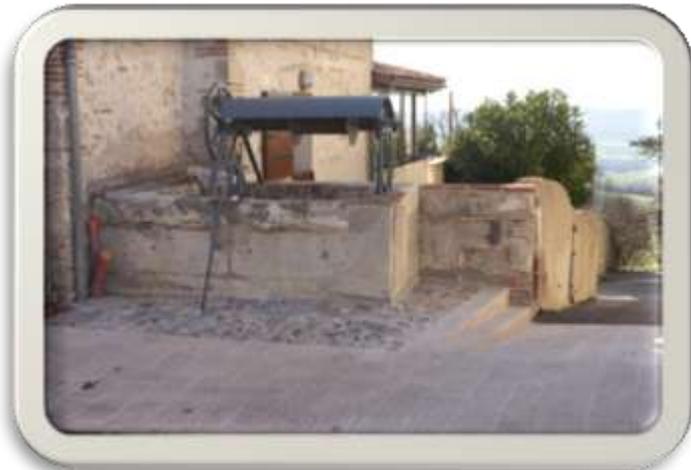
*PAPIS Félix, Alexandre*                                      21 Juin 2015  
*REGLAIN Jacqueline, Yvette, Colette*                      21 Juillet 2015  
*LEFRANÇOIS Christine, Agnès, Mélanie*                      04 Août 2015  
*SCOTT Jean Mc Donald*                                      11 Août 2015  
*KACEMI Meriem*    18 Septembre 2015  
*PAULIAC Gérard*    17 Octobre 2015  
*BORET Gilbert, Paul*    11 Novembre 2015  
*MALLET Dominique, Denise*                                      16 Novembre 2015  
*TORMENA Ermelinda*    17 Novembre 2015  
*POUSSOU Maurice*    04 Décembre 2015





## Aménagement du bourg

*La première tranche des travaux est terminée et le résultat est satisfaisant.*



## Stationnement



*Nous avons constaté quelques incivilités.*

*Des places de stationnement ont été matérialisées au sol donc merci à tous de ne pas garer votre véhicule en dehors de ces emplacements.*



## Marchés des Producteurs de Pays

*Les dates pour la saison 2016 sont déjà fixées au*

*dimanche 10, 17, 24 et 31 juillet 2016*

*et dimanche 7 et 21 août 2016*

*Nous avons reconstitué la commission (voir compte-rendu des conseils municipaux) au sein des membres du conseil municipal. Nous souhaitons élargir la composition de l'équipe à des membres non élus.*

*Cette commission est en charge du choix des dates, du choix des animations, du choix des producteurs le cas échéant, de la mise en place et de tout ce qui tourne autour des Marchés.*

*Pour cela, nous invitons toutes les personnes intéressées par les Marchés des Producteurs de Pays à nous rejoindre lors d'une réunion le :*

*Lundi 11 janvier 2016 à 20h30 à la salle Damira*

*Merci d'avance pour votre implication dans la vie du village.*



## Trier préserve l'Environnement !

*Chaque jour, grâce au tri et au recyclage des emballages ménagers, nous participons à la protection de l'environnement. Emissions de CO2 évitées, eau, énergie et ressources naturelles préservées ; autant de contributions contre le réchauffement climatique !*

*En 2008, chaque Français a trié en moyenne 44,5 kg de déchets d'emballages ménagers... contre quelques kilos de verre en 1992. Une quinzaine d'années auront suffi à ancrer dans nos habitudes de consommateurs un réflexe qui n'avait pourtant rien de naturel. Devenu un geste quotidien pratiqué par 87% des Français \*, le tri et la collecte sélective font figure de véritable école du développement durable.*

*Une famille de quatre personnes qui trie ses emballages, permet d'éviter l'émission de 115 kg de CO2 chaque année, soit l'équivalent de 717 km en voiture et d'économiser 688kwh soit l'équivalent de 4590 heures de télévision. Ce sont par ailleurs, autant de pétrole, sable ou minerai de fer qui ne seront pas prélevés sur nos réserves terrestres.*

*De plus en triant correctement, en quantité et en qualité, nous offrons une deuxième vie à nos emballages ménagers. Ainsi, en fonction des matériaux d'emballages les applications sont multiples.*

*Prenons l'acier :*

*50% de l'acier est produit à partir de ferrailles d'acier récupéré. Ainsi pour 1 tonne d'acier fabriqué avec des déchets d'emballages on économise entre autre 1,9 tonne de minerai de fer et 600 kg de charbon. Après traitement dans les aciéries, cet acier recyclé est préparé pour redonner des pièces de moteur d'avion, des chariots de supermarché, des boules de pétanque ou encore des boites de conserve. Avec 850 boites de conserves on peut, par exemple, fabriquer un lave-linge.*



*Pour l'aluminium :*

*30% de l'aluminium produit vient déjà du recyclage. Il se recycle à 100% et indéfiniment, et cette fabrication secondaire nécessite beaucoup moins d'énergie que celle effectuée à partir de matière première vierge (95% en moins). Avec 1 tonne d'aluminium fabriqué avec des déchets d'emballages on économise 2,4t de bauxite et 1 m<sup>3</sup> d'eau.*

*Une fois recyclé nous retrouvons notre aluminium recyclé dans des tondeuses à gazon, des radiateurs, des semelles de fer à repasser. Ainsi en triant 250 cannettes nous pouvons fabriquer un cadre vélo.*

*Concernant les briques et les cartons :*

*Le recyclage des briques alimentaires et des cartons permettent d'économiser du bois : deux tonnes pour une tonne de briques alimentaires ou de cartons triée. La pâte à papier issue de leur recyclage se transformera en papier recyclé, papier peint, essuie-tout ou encore de nouveaux cartons d'emballages. Par exemple il faut six briques de soupe pour faire un rouleau de papier toilette.*

*Pour les bouteilles et flacons en plastique :*

*Issues de la transformation du pétrole, les bouteilles et flacons que nous recyclons aujourd'hui sont de deux types : Les bouteilles transparentes ou PET et les opaques ou PEHD. Grâce au tri et au recyclage d'une tonne de ces bouteilles et flacons régénérés en paillettes ou granulés nous économisons près de 610 kg de pétrole brut et 300 kg de gaz naturel. Les débouchés pour cette nouvelle matière issue du recyclage sont multiples. Ainsi nos bouteilles et flacons deviennent fibres textiles, rembourrage pour l'industrie automobile, tuyaux et mobiliers urbains ou encore sont recyclées directement en bouteilles et flacons plastiques.*

*Enfin le verre :*

*Finissons par le verre. Chaque bouteille en verre fabriquée aujourd'hui contient plus de 50% de verre recyclé. Après collecte et traitement dans les verreries, le verre d'emballage redevient des bouteilles en verre, car le verre se recycle à 100% et à l'infini. Par ailleurs, avec le recyclage d'une tonne d'emballages en verre, on économise 660 kg de sable et 100 kg de calcaire.*



Depuis 1994 le taux d'emballages recyclés a quasiment triplé pour arriver à près de 63% en 2008. Grâce à ce recyclage, ce sont 1,8 millions de tonnes de Co2 qui ont été évités chaque année, soit l'équivalent de 800 000 voitures en moins sur les routes pendant une année.

Nous l'avons vu, à ces économies de CO2 qui contribuent à lutter contre le réchauffement climatique, s'ajoutent de nombreux autres bénéfices environnementaux. En économisant plus de 30 millions de tonnes de matériaux vierges depuis 1993, le dispositif a généré des économies d'eau (25 millions de m3, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 469 000 habitants) et préservé des ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz, uranium, fer, bauxite...). Enfin, il a contribué à réduire l'acidification de l'air et la pollution de l'eau.

Aujourd'hui, nous sommes entourés de produits recyclés qui nous prouvent que le recyclage est bien une réalité.

Ainsi tout en triant et recyclant dans le respect des principes de performance économique, sociétale et environnementale, continuons à relever ensemble le défi majeur de la préservation de notre terre.

\*Source Eco-Emballages



## **Consommons responsables !**

*La consommation responsable constitue, avec l'éco-conception et le tri, l'essentiel de la prévention des déchets. Elle repose sur l'incitation du consommateur à faire des choix d'achat citoyens, cohérents avec ses besoins, son mode de vie et ses responsabilités.*

### **Le consomm'acteur au pouvoir**

*Dans un contexte nouveau, national et mondial, d'information sur notre « empreinte écologique » et face à la nécessité de repenser nos façons de vivre, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur leurs modes de consommation.*

*En tant que citoyen-consommateur nous avons un rôle clé à jouer en devenant un véritable consomm'acteur de notre vie quotidienne. Nous avons le choix d'agir aujourd'hui pour contribuer à la préservation de notre environnement.*

*Chaque année, nous produisons en moyenne 391 kg/an de déchets ménagers, soit plus d'1kg par habitant et par jour. Les emballages représentent 25% du poids de notre poubelle, seule source de déchets à avoir diminué en volume au cours des dix dernières années. Le reste est composé de déchets alimentaires, d'appareils électriques, de vêtements...*

*Pendant de nombreuses années, on a observé une augmentation conjointe de la consommation et de la quantité moyenne des déchets ménagers et assimilés. Depuis 2006, ces deux tendances se sont désolidarisées. On note désormais une baisse des tonnages et du nombre d'emballages alors que la consommation continue de progresser.*

*Les emballages sont indispensables, mais le sont-ils vraiment tous ? Depuis longtemps les entreprises font des efforts pour limiter leur impact sur notre environnement. C'est maintenant à nous de jouer en consommant de façon responsable !*



### **Le choix des bons réflexes**

Aujourd'hui, 60 millions de Français trient avec succès, la France atteignant un taux de recyclage des emballages ménagers de 63%. Ce geste de tri est devenu indispensable et contribue à la préservation de nos ressources naturelles. Nous achetons plus, nous trions plus...pourquoi ne pas consommer mieux? Concrètement ça donne quoi ?

- Avant d'acheter un produit, j'évalue mes besoins et l'usage que j'en ferai.
- Je privilégie des matériaux contenant des produits recyclés qui n'en restent pas moins de qualité.
- Je privilégie les produits pauvres en emballages : produits concentrés, écorecharges.
- Je vérifie la date de péremption pour éviter d'avoir à jeter inutilement des produits.
- Je finis les produits avant de jeter les contenants.
- Je préfère les produits à usage permanent aux produits jetables.
- J'évite autant que possible l'utilisation de produits toxiques.
- Je n'hésite pas à faire part aux entreprises de mes remarques pour améliorer les produits.
- J'utilise un sac cabas pour éviter d'avoir à jeter un sac plastique.
- Je préfère les produits en vrac et à la coupe.
- Je participe aux actions de sensibilisation sur les déchets pour apprendre et partager les bonnes pratiques visant à mieux consommer.

Ainsi, le consomm'acteur peut et/ou doit :

- Favoriser la valorisation matière en triant ses déchets ménagers et en jetant correctement.
- Réduire ses déchets en achetant mieux, en utilisant mieux et en favorisant le réemploi des produits.
- S'informer et se former pour devenir acteur du développement durable et transmettre aux générations futures les enseignements d'un comportement éco-citoyen.



# Les 7 astuces du tri sélectif !

1

**Ne laver pas vos emballages avant de les recycler !**

Évitez de gaspiller de l'eau. Il suffit juste de bien vider votre boîte de conserve ou pot de confiture...

2

**Même les emballages gras vont dans le sac jaune !**

Même gras, les bouteilles d'huiles en plastique et les flacons de mayonnaise sont recyclables.

3

**Pas la peine d'enlever les bouchons en plastiques avant de trier !**

Les bouchons en plastique sont aussi recyclés si vous les laissez vissés sur la bouteille.

4

**N'imbriguez pas vos emballages !**

Les emballages ne doivent pas être imbriqués entre eux. Car cela pose des problèmes une fois arrivé sur la chaîne de tri. Pour optimiser le volume de votre sac jaune, ayez le réflexe d'écraser ou de compacter vos emballages.

5

**Tous les plastiques ne vont pas dans le sac jaune !**

Les pots et barquettes en plastique sont à mettre avec les ordures ménagères car ils sont aujourd'hui trop fins pour être recyclés !

6

**Ce logo  ne signifie pas que l'emballage est recyclable !**

Ce logo signifie que l'entreprise, qui fabrique cet emballage, participe financièrement à la collecte sélective.

7

**Une bouteille d'eau de javel vide peut se recycler !**

Même si c'était de l'eau de javel, c'est un emballage alors je recycle !



**LOT & TOLZAC**  
Communauté de Communes

Un doute, une question :  
05.53.84.00.33



Avenue de Comarque  
47260 Castelmoron sur Lot  
tél. 05 53 84 82 48 – fax. 05 53 79 90 49  
courriel : cclottetolzac@wanadoo.fr

# Guide du Tri

## EMBALLAGES

### Plastique



En vrac, vidés et avec bouchon

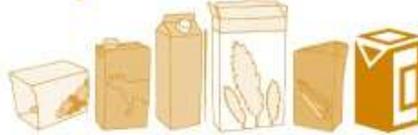
Bien vidés

### Aérosol Métal



Bien vidés, inutile de laver

### Brique et cartonnnette



Bien vidés (inutile de rincer), avec bouchon



## VERRE



Bien vidés (inutile de rincer), sans bouchon ni capsule



Bien vidés



## PAPIER, JOURNAUX, MAGAZINES



Sans plastique



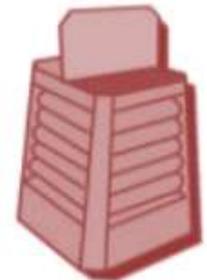
Un doute, une question :  
05.53.84.00.33

## ORDURES MÉNAGÈRES

Dans des sacs fermés



## COMPOSTAGE



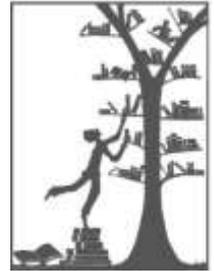
C'EST À LA DÉCHÈTERIE !



## BIBLIOTHEQUE DE MONCLAR

Un bon livre est un livre qui fait oublier au lecteur  
qu'il est en train de lire.

(Bernard Pivot)



L'accès à la bibliothèque, la consultation sur place et le prêt des documents sont gratuits, libres et ouverts à tous.

N'hésitez pas à consommer sans modération !

### Contact

Bibliothèque municipale,  
Place de la mairie, 47380 Monclar

Tél : 05 53 70 21 27

Email :

[municipale.bibliotheque7@orange.fr](mailto:municipale.bibliotheque7@orange.fr)

### Horaires d'ouverture

Mercredi de 16h00 à 18h00,

Samedi de 10h00 à 12h00



### Les services

Roland a rejoint cet été notre équipe de bénévoles. Ensemble, nous nous faisons un plaisir de vous accueillir dans les locaux de la bibliothèque.

Nous mettons à votre disposition romans, albums, bandes dessinées, mangas, documentaires, magazines pour petits et grands (fonds propres, de dons ou dépôt de la Bibliothèque Départementale)

Nous pouvons également réserver pour vous un livre auprès de la Bibliothèque Départementale de Lot et Garonne.

### Animations

- Des raconte-tapis : chaque mois, Chantal raconte des histoires aux enfants des écoles de Monclar ou Saint Etienne de Fougères.
- Des moments contes : Chantal propose une fois par mois des lectures aux résidents du foyer Bellevue.
- Des racontages à l'occasion pendant les vacances auprès des enfants du centre de loisirs.
- Des mallettes et expositions

#### Mallette Kamishibai



du 12/12/2015  
au 13/01/2016

#### Exposition et valise "La bonne conduite"



du 16/01/2016  
au 02/03/16

#### Exposition et valise "Abécédaire d'Italie"



Du 12/04/16  
au 12/06/16

#### tapis de lecture "Bou et les 3 jours"



du 10/09/16  
au 10/10/16



- Des racontines aux enfants de 3 ans à 7 ans, de 16h30 à 17h00. (sauf juillet/août)
 

4 novembre	3 février	4 mai
2 décembre	2 mars	1 <sup>er</sup> juin
6 janvier	6 avril	

**NOUVEAU**

**De nouveautés dans nos rayons**

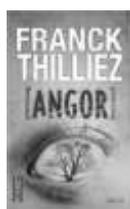
**adultes :**



Corto Maltese t13  
Ruben Pellejero



Le Chat du Rabbine  
t1 : Joann Sfar



Angor  
F.Thilliez



Gravé dans le sable  
M.Bussi



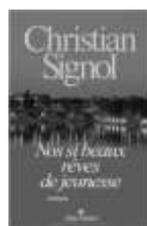
La fille du train  
P.Hawkins



Le livre des Baltimore  
J.Dicker



Les prépondérants  
H Kaddour

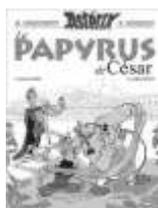


Nos si beaux rêves  
de jeunesse  
C.Signol



Quelqu'un pour qui  
trembler  
G.Legardinier

**Et dans nos rayons jeunesse :**



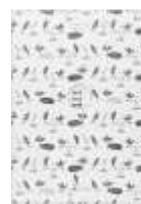
Astérix t36  
Jean-Yves Ferri



Les Légendaires  
t15,  
Patrick Sobral



Dans sa maison un  
grand cerf  
T.Dedieu



Mon tout petit  
G.Zullo



Orang et Outang  
M.Sylvander



Quiquoioù  
O.Tallec



La mémoire de  
l'éléphant  
S.Strady



Brundibar  
M.Sendak

**Au plaisir de vous retrouver bientôt à la bibliothèque !**  
Catherine, Chantal, Corinne, Marcelle, Roland, Maryvonne



La pharmacie DOUCET 8 place de la mairie 47380 MONCLAR vous accueille :

Du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le samedi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

En dehors des heures d'ouverture pour connaître la pharmacie de garde appelez le 3237

L'officine est desservie par ses fournisseurs de médicaments et matériel médical deux fois par jour.



Elle est à votre service pour :

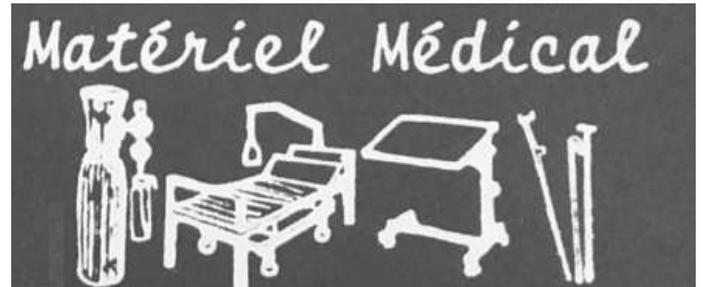
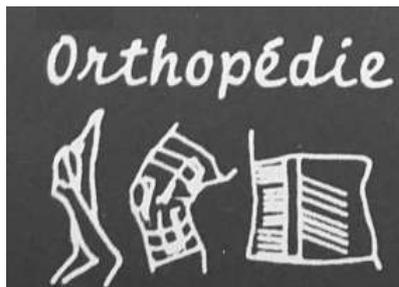
- les médicaments allopathiques
- pour l'homéopathie
- pour la phytothérapie (tisanes, ampoules)
- pour l'aromathérapie (huiles essentielles)
- pour l'incontinence
- pour les produits d'hygiène
- pour le matériel médical (location et vente)
- et les objets d'aide au quotidien

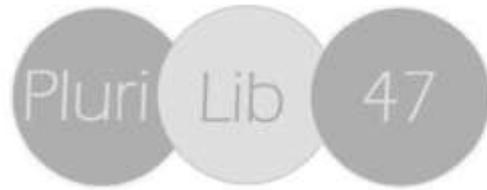


Nous sommes joignables par téléphone fax et mail pour vos commandes.

Les livraisons sont possibles sur demande.

**Téléphone : 05 53 41 80 80**





L'éducation thérapeutique de proximité

## Face aux désespérances de la vie

Dénutrition des personnes âgées à domicile, cancer du sein, problèmes majeurs de nos sociétés qui méritent attentions et réflexions tant des familles, des accompagnants, des soignants, des équipes médicales et paramédicales.

La dénutrition à domicile touche une large proportion des personnes âgées. En effet, leur statut nutritionnel est fragilisé par des modifications physiologiques liées au vieillissement, la dépendance, la dépression et les troubles cognitifs, entre autres.

La dénutrition entraîne une sarcopénie, **accroît** **baisse** la mobilité et augmente les risques de chute avec en fin de compte un impact sur la mortalité. Promouvoir et dispenser l'éducation thérapeutique en équipe pluridisciplinaire à proximité du domicile s'inscrit dans le transfert des compétences du soignant pour le rendre plus autonome. Des ateliers sont mis en place pour redonner l'appétence et réactiver le sens du goût afin de vivre de manière optimale.

Autonomie, proximité et accompagnement sont les moteurs de l'Association « Plurilib 47 » qui œuvre dans notre département et lance un nouveau programme « coup double » : escrime et nutrition face au cancer du sein.

Le cancer du sein, on sait combien se trouve ébranlé l'équilibre des femmes touchées dans leur corps et plus encore dans leur féminité, les traitements sont souvent lourds et en ce mois d'octobre rose de belles initiatives issue souvent d'associations méritent d'être citées et connues. Ainsi les objectifs de ce nouveau concept novateur qui ambitionne « d'acquérir et de développer les capacités et les compétences qui aideront les femmes à combattre de manière originale leur maladie par l'escrime et la nutrition et la posture », l'objet : réduire la fatigue et les effets secondaires des traitements et rompre l'isolement, retrouver l'image de soi, favoriser l'échange. Le programme initié suppose 6 ateliers de nutrition et 15 séances pratiques d'escrime avec un maître d'arme issu d'une formation avec l'Association RIPOSTE.

Pour la mise en œuvre et la localisation au plus près des publics concernés, tous les lieux publics communaux ou communautaires seront sollicités.

Pour toutes formes de renseignements, contact au 07 82 38 97 27 et [plurilib47@gmail.com](mailto:plurilib47@gmail.com).



## LE FOYER DU MONT-CLAIR

*Le Projet de Construction/Réhabilitation du Foyer du Mont-Clair progresse. L'étape de la construction est désormais solidement engagée.*



*Le permis de construire d'un nouveau bâtiment dénommé « Le Hameau » comprenant de deux unités de vie nouvelles a été accordé. Son affichage a été réalisé immédiatement. La programmation des travaux devraient débuter dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.*

*En amont courant Décembre 2015, la modification du réseau électrique par le déplacement de la ligne moyenne tension va être réalisée sur la propriété du Foyer du Mont-Clair. ERDF va déplacer le tracé de la ligne initial par un tracé plus direct vers le bas du terrain.*

*La publicité des marchés publics de travaux et la parution du règlement de consultation a été effectué ces derniers jours de Novembre 2015. Dès le mois de Janvier, la Commission d'appels d'offres de l'établissement va se réunir pour étudier les dossiers des entreprises candidates.*

*D'autre part, à la suite de la donation de l'association « Clin d'œil », le projet des ateliers du Foyer du Mont-Clair, ses orientations et ses objectifs vont être construits et définis dans la rédaction du Projet d'Accueil de Jour par thèmes d'activités proposées.*

*Avant la réouverture prochaine du lieu de la donation « Clin d'œil », des travaux d'amélioration et de réaménagements sont actuellement en cours de réalisation. Le Foyer du Mont-Clair procédera à l'inauguration de « la CASA'teliers » courant 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Les résidents du Foyer du Mont-Clair seront heureux de vous y accueillir à cette occasion dont la date sera affichée pour information.*



*TOUS LES RESIDENTS et les AGENTS du Foyer du Mont-Clair vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année.*

*La Direction*



## Messe de Noël

*La messe de la Nativité aura lieu à Monclar le 24 décembre 2014 à 19h.*

*Elle sera animée avec la crèche vivante.*



## Du côté des associations ...

### Les Amis de Prélat

Lors de la préparation de la chapelle pour la bénédiction des tombes le jour de Toussaint, les Amis de Prélat ont eu la bonne surprise de trouver un chemin d'accès entièrement refait.

Merci à la communauté des communes, à la municipalité et surtout aux conseillers municipaux qui se sont impliqués et grâce à qui notre demande a été exaucée.

Les bénévoles de l'association se réunissent régulièrement afin d'entretenir au mieux la chapelle et ses alentours.

La pose des filets autour de la toiture empêche les oiseaux d'entrer : ils faisaient quelques dégâts, surtout la chouette qui avait élu domicile sur les poutres de la charpente !

De nouvelles concessions ont été achetées dans le cimetière et on espère que les nouveaux propriétaires viendront rejoindre les Amis de Prélat.

Cette année, deux messes ont été célébrées ainsi qu'un baptême et une sépulture.

L'arrivée d'un nouveau curé sur la paroisse permettra, nous le souhaitons, de continuer à faire vivre ce lieu magique.

**Les Amis de Prélat**



## Association pour le don du sang bénévole du livradais

*Je donne mon Sang. Je sauve des Vies.*

*En donnant mon sang, je sauve des personnes qui en ont besoin. Demain ce sera peut-être une personne de ma famille.*

*Aujourd'hui, il n'existe aucun produit capable de substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable.*

*Conditions pour donner : Avoir entre 18 et 70 ans révolus. Peser au moins 50 kg. Etre en bonne santé. Avoir une bonne hygiène de vie.*

### Collecte de sang 2016

<i>Dates</i>	<i>Horaires</i>	<i>Lieux</i>	<i>Ville</i>
<i>Mardi 5 janvier</i>	<i>8h00-12h30</i>	<i>Salle Polyvalente</i>	<i>Sainte Livrade sur Lot</i>
<i>Mardi 1<sup>er</sup> mars</i>	<i>8h00-12h30</i>	<i>Salle Polyvalente</i>	<i>Sainte Livrade sur Lot</i>
<i>Mardi 3 mai</i>	<i>15h30-19h00</i>	<i>Salle Polyvalente</i>	<i>Sainte Livrade sur Lot</i>
<i>Mardi 5 juillet</i>	<i>15h30-19h00</i>	<i>Salle Polyvalente</i>	<i>Sainte Livrade sur Lot</i>
<i>Mardi 6 septembre</i>	<i>15h30-19h00</i>	<i>Salle Polyvalente</i>	<i>Sainte Livrade sur Lot</i>
<i>Mardi 8 novembre</i>	<i>8h00-12h30</i>	<i>Salle Polyvalente</i>	<i>Sainte Livrade sur Lot</i>

*Sauvons des vies !*

*EFS site d'Agen Tél : 05 53 77 03 40*

*Président Michel Daynès Lacoste 47110 Sainte Livrade sur Lot 05 53 01 20 88*



# ECHOS DE LA SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

La saison de chasse 2015-2016 a été ouverte le 13 septembre.

Un premier bilan permet de constater que celle-ci s'avère moyenne avec une densité de gibier raisonnable grâce aux lâchers périodiques de gibier de tir, mais surtout en raison de la réintroduction de reproducteurs, notamment de perdreaux où de belles compagnies ont pu être observées, le lièvre étant lui aussi présent.

Selon les renseignements récoltés, la plupart des nemrods paraissent satisfaits à ce jour.

Le plan de chasse aux cervidés a été reconduit, soit 25 chevreuils dont 8 en tir d'été. Ce plan est aujourd'hui en grande partie réalisé puisqu'il ne reste plus que 4 colliers pour conclure.

La répartition du prélèvement s'établit comme suit :

- 11 chevreuils distribués par  $\frac{1}{4}$  aux propriétaires ayant signé leur terre à la société.
- 4 chevreuils aux chasseurs participant aux battues.
- 3 seront mis en lot à la tombola.

Le reliquat dont les morceaux abimés sont mis en civet et pâté pour les repas de battues. Le restant sera servi au repas annuel offert à tous les propriétaires adhérents qui aura lieu le dimanche 03 avril 2016 à midi à la salle du Magre.

La société ne commercialise aucune pièce de vènerie.

Depuis le début de l'année 2015, la régulation des prédateurs s'établit ainsi :

- 19 renards
- 115 corbeaux
- 132 pies
- 2 couples de fouines
- 1 belette
- 128 ragondins

Il est prévu d'opérer à quelques déterrages de blaireaux qui seront effectués dès que l'équipage de déterrage très sollicité sera disponible.

La société communale souhaite à tous les Monclarais de bonnes et conviviales fêtes de fin d'année.

L'administrateur  
KNECHT Jean-Claude



## A.D.R.A

### Association des Retraites Agricoles du Lot et Garonne Canton de Monclar

Comme prévu, l'assemblée générale de l'ANRAF (Association Nationale des Retraités Agricole de France) a eu lieu le **12 juin** à Tartas dans les Landes environ 500 participants, venus de nombreux départements ; 25 délégués et 34 accompagnateurs représentaient le Lot et Garonne, dont 2 délégués et 3 accompagnateurs du canton de Monclar.

De nombreux intervenants ont exprimé leur colère trouvent que les ajustements promis pour nos retraites tardent trop à venir.

Comme tous les ans, une motion a clôturé la réunion.

Nous réclamons plus que jamais :

- le 85 % du SMIC indexé à parité
- le maintien des retraites par répartition
- Mettre le minimum contributif au même niveau que les autres catégories sociales.
- Relever le seuil fiscal de référence.
- Supprimer la CSG et RDS pour les revenus inférieurs à 1200 €.
- Le passage du taux de réversion de 54 % à 74 %.
- Réclament que soit rétablie la demi-part pour les veuves et veufs comme avant 2008.
- Que la dépendance ou la perte d'autonomie soient considérées comme une longue maladie prise en charge obligatoire par la solidarité nationale, 5ème branche de la Sécurité Sociale.
- Accorder aux agriculteurs non-salariés le compte pénibilité comme aux salariés agricoles pour permettre un départ anticipé.

Nous sommes revenus de Tartas accompagnés d'un violent orage de grêle.

Au mois de Juillet, nous avons distribué les journaux, il y en a 2 par an.

**Le 17 novembre**, nous sommes conviés à un conseil d'administration à Grun-Bordas (Dordogne), pour la préparation de la Conférence Nationale, qui aura lieu à Paris, début 2016.

**Le 24 mai** a eu lieu notre thé dansant, qui a ravi tous les participants.

Nous avons un très bon accordéoniste et une chanteuse que tous ont adorés.

**Le 28 mai**, a eu lieu notre Assemblée Générale Cantonale, à la salle du Magre de Monclar (comme prévu), avec une bonne participation des adhérents, un repas a suivi dans la bonne humeur.

Notre voyage du **15 septembre** à Arcachon s'est très bien déroulé, après un départ pluvieux, nous avons fait le tour du bassin, le tour de la vieille ville, suivi d'un très bon repas et pour finir une intéressante visite au musée de l'huitre suivi pour ceux qui ont voulu, un passage au magasin, puis retour à Monclar dans la bonne humeur.

Jours après jour, l'année 2015 s'en est allé avec ses bons et ses mauvais moments, et nous voilà doucement mais sûrement à l'aube de 2016, aussi au nom de l'association, je vous souhaite une bonne heureuse année et surtout une très bonne santé.

La Présidente,  
Carmen DERRIEN



Agrément/Déclaration: SAP/300882024  
Délivré le 14/10/2012  
Par la DIRECCTE du Lot et Garonne  
UNA autorisée pour les services personnes âgées  
et handicapées depuis le 11 mars 2008



Bonjour à tous,

UNA MONCLAR, fidèle à sa vocation, continue toujours ses activités de maintien à domicile :

- |                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| Aide au lever               | Aide aux handicapés |
| Aide à la toilette          | Aide au ménage      |
| Préparation des repas       | Repassage           |
| Aide à la prise des repas   | Courses             |
| Promenade                   | petit bricolage     |
| Garde                       | Jardinage           |
| Garde d'enfants de + 3 ans. |                     |

A tout ceci s'ajoutent :

1. Le portage de repas à domicile fait par une entreprise. Notre association achète les repas et les revend aux bénéficiaires qui le désirent. Ces repas sont confectionnés avec des produits frais. La pâtisserie, comme les autres plats, sont confectionnés sur place et livrés dans les conditions réglementaires. Il est possible de ne prendre que quelques repas. Les menus sont équilibrés et des régimes sont possibles. Si les personnes souhaitent inviter des amis, elles peuvent en commander d'autres. Des aides peuvent être obtenues.

2. La garde à domicile d'enfants de moins de trois ans qui est assurée par des salariées spécialisées titulaires du CAP petite enfance. Cette garde peut être partagée. Elle peut se faire également le week-end.

Ces deux dernières activités nous ont été autorisées par la DIRECCTE le 30 juin 2015.

Un nouveau jardinier fait partie de notre personnel, suite à la **démission** de Sébastien Malbec.

Pour toutes ces activités, nous sommes à votre entière disposition. Il vous suffit

- de téléphoner au 05.53.41.84.81 ou 09.60.44.73.48
- d'adresser un mail à [una.monclar@orange.fr](mailto:una.monclar@orange.fr)
- ou vous présenter au 20 place de la Mairie à MONCLAR où un excellent accueil vous est réservé.

En attendant de vous rencontrer, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2016 et essentiellement une bonne santé.

La Présidente,  
J.COSSERANT

■ **UNA MONCLAR**

Siège social : 20, place de la Mairie – 47 380 MONCLAR D'AGENAIS  
Tél. : 05 53 41 84 81 • Fax : 05 53 41 84 81 • Mail : [una.monclar@orange.fr](mailto:una.monclar@orange.fr)  
N° Siret : 300088202400023





# ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS P.G C.A.T.M. VEUVES T.O.E SECTION DE MONCLAR

Le bureau et tous les membres de la section A.C P.G. C.A.T.M VEUVES T.O.E remercient les autorités locales, civiles, militaire ainsi que toutes les associations d'anciens combattants d'être présents aux cérémonies officielles aux monuments aux morts, à savoir, le 08 mai, le 11 novembre et le 05 décembre.

Les membres des associations sont sensibles à l'hommage de mémoire rendus aux morts par les enfants des écoles, pour la lecture du manifeste sous la direction de leurs professeurs.

L'année 2015 est riche en cérémonies et commémorations suite au nouveau découpage du canton :

- Le 08 juin :** Cérémonie commémorative en hommage aux anciens combattants d'indochine au centre d'accueil des Français d'Indochine à Sainte Livrade.
- Le 18 juin :** Cérémonie commémorant l'appel historique du 18 juin 1940 prononcé par le Général de Gaulle à Sainte-Livrade.
- Le 14 juillet :** Cérémonie célébrant la fête Nationale à Sainte-Livrade (Voir photo ci-dessous).





**Le 18 août :** Cérémonie commémorative de la libération de Sainte-Livrade.

**Le 17 octobre :** Journée de l'amitié et des veuves d'anciens combattants : 180 participants à Tournon.



**Le 01 novembre :** Cérémonie commémorative d'hommage aux morts de la première guerre mondiale à Sainte-Livrade.

**Le 02 novembre :** Cérémonie commémorative d'hommage aux morts à Pinel et Saint-Pierre.

**Le 08 novembre :** Cérémonie de la commémoration du 45ème anniversaire de la mort du Général de Gaulle à Sainte-Livrade.

Durant l'année, nous déplorons la perte de cinq camarades de notre section aux familles touchées par ces disparitions, nous leur adressons nos sincères condoléances.

Merci aux adhérents qui se dévouent pour leurs camarades malades, ainsi qu'aux amis de ceux-ci, pour les visites, leur donner courage et dignité.

Anciens combattants, O.P.E.X. isolés, venez nous rejoindre ainsi que vous, sympathisants, nous avons besoin de vous, plus que jamais, pour transmettre le devoir de mémoire.

Pour le bureau,

R. VILAS



# Le comité des fêtes de Monclar

L'équipe du Comité des fêtes a pour objectif de divertir les grands et les petits de la commune. C'est ainsi qu'elle s'attache à animer la commune, au gré des manifestations organisées tout au long de l'année.

Vous aimez la vie associative, vous avez des idées d'animations, vous avez quelques heures à partager, vous souhaitez vous investir dans une association indispensable à la vie festive de notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre pour que notre village continue à être dynamique, convivial.

## Les membres du bureau :

Martine Catherine	Présidente	05 53 71 44 56
Catherine Chrétien	Trésorière	09 52 12 32 06
Michel Chrétien	Vice-Président	09 52 12 32 06
Maryvonne Decourty	Secrétaire	05 53 41 84 84

## Les membres actifs :

Alyson Bellamy, Clément Bessou,  
Francis Cagnati, Jérôme Guillou,  
Brice Horeau, Loïc Laferrière,  
Romain Laferrière, Ludovic Lannoy,  
Armelle Paqueron, Frédérique Vérité.

**2015 s'achève. Voici quelques images des manifestations du second semestre :**



## Fête votive – 5,6,7 juin 2015

Rappelez-vous :

loto,  
manèges,  
concours de pétanque,  
jeu de l'oie pour les enfants,  
repas dansant,  
feux d'artifice...  
que de bons moments !



## Pique-nique géant – 29 août 2015

Un pique-nique sous de bons auspices !



Des jeux et des fous rires



Cette très belle journée nous encourage à renouveler cette fête fin août 2016, juste avant la rentrée des classes. (Vous aurez plus de détail dans le prochain bulletin...)



**D'autres manifestations prévues pour le prochain semestre :**

**MONCLAR D'AGENAIS  
LOTO**

**SANS PIOCHE**

organisé par le Comité des Fêtes  
avec le soutien de Monclar 2000

**SAMEDI 28 NOVEMBRE  
14h00 Salle du Magre**

caissettes de viande  
canards gras avec foie

nombreux lots à la bourriche

1€ le carton  
10€ les 12



*Boissons, crêpes*



**Monclar**  
*Concours de décorations de Noël*

**A gagner**  
1 repas pour deux personnes  
1 panier gourmand  
pour fêter Noël

**Bulletin de participation  
à retirer en mairie  
avant le 1<sup>er</sup> décembre 2015**



**MONCLAR D'AGENAIS  
FETE CELTIQUE**

organisée par le Comité des Fêtes

**SAMEDI 19 MARS 2016  
20h30 Salle du Magre**

**Repas**

Salade celtique  
Moules-frites  
Far breton

**Musique celtique**

*Buvette*



**MONCLAR D'AGENAIS  
CONCOURS DE DESSIN  
DU PLUS BEL ŒUF**

pour les enfants de 3 à 12 ans

**Exposition des dessins**

du 20 au 27 mars ,Halle de la mairie

**DIMANCHE 27 MARS**

*Petit déjeuner de bienvenue*  
Election du meilleur dessin  
Remise du prix du meilleur dessin

**CHASSE AUX ŒUFS**

**SAMEDI 7 MAI  
21h30**



**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**  
sur la promenade du tour de ville



**3,4 et 5 juin 2016**  
*c'est la fête au village*

**FETE VOTIVE**

**Programme en cours de préparation**  
*(Il sera communiqué dans le prochain  
bulletin)*

**Toute idée est la bienvenue !**



**Bonne année 2016**



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI MONCLAR/SAINT-ETIENNE DE FOUGERES

Bonjour à toutes et tous,  
L'année scolaire est déjà bien entamée et Noël approche à grand pas.  
L'association des parents d'élèves  
n'a pas changé de bureau pour cette nouvelle année :

Présidente : Frédérique ROBERT  
Trésorière : Solange NAMBLARD  
Vice-trésorière : Christelle REYDY  
Secrétaire : Jennifer TRAVER

On regrette d'avoir toujours peu de monde lors des réunions qui servent à organiser les manifestations de l'asso. , à collecter de nouvelles idées et des personnes volontaires pour apporter de la nouveauté, de la motivation.

Par contre, le jour des évènements, les parents répondent présents et les mairies encouragent toujours, financièrement et en prêtant des salles, les spectacles de Noël, loto et la kermesse (rendez-vous incontournables).

La kermesse de l'année dernière s'est déroulée à merveille sous un beau soleil et un repas moules frites très convivial.





Cette année, l'APE a fêté Halloween pour la première fois.

(Idée proposée et organisée par Jennifer)

Les commerçants et les habitants de Monclar ont bien joué le jeu et la collecte de bonbons fut grandiose.

Les enfants sont arrivés bien déguisés et des membres de l'asso. (enfants et parents) les ont maquillés.

De vrais petits monstres !!!



Voici les prochaines dates de l'asso. :

→ le 28 novembre 2015 : atelier de création de sujets de Noël pour les enfants

→ les 12 et 13 décembre 2015 : confection des composition florales

→ le 17 décembre : spectacle de Noël

→ le 12 mars : Loto

→ le 18 juin 2015 : Kermesse

Encore une belle année en perspective !

A bientôt, Frédérique



## Un club qui grandit

L'année qui vient de passer a confirmé le renouveau du TC Monts et Vallée. Renouveau tant en licenciés qu'en résultats sportifs.

Le renouveau humain.



Encadrée par Michel Zancan, l'école des Petits Tamis continue son expansion, en ayant accueilli 32 enfants assidus venant de Castelmoron sur lot, de Monclar et de Granges sur lot (communes fondatrices du club) mais aussi des communes environnantes telles que Le Temple sur lot, Saint Étienne de Fougères, Laparade etc...

C'est un véritable satisfecit car cela propulse le club parmi les 3 plus grandes écoles de tennis du val et du confluent du Lot.

Les adultes progressent aussi, permettant au club d'atteindre les 70 licenciés.



## Le renouveau sportif

Le club peut s'enorgueillir de l'accession de l'équipe1 en seconde série régionale. C'est un véritable exploit réalisé par Jean Jacques Maisonneuve, Jérôme Jugie, Jérôme Desgrouas, Gêrôme Caussat et Cédric Marcadié. Le club les félicite de tout cœur.

La relève est aussi là. Nathan Jugie ayant remporté le tournoi galaxie de Castelmoron sur lot, Eva blanc s'étant distinguée en remportant plusieurs tournois (dont celui du SUA) dans sa catégorie.



## Les projets.

Le TC Monts et Vallée espère progresser encore avec comme objectif, 40 élèves pour l'année 2015/16 et atteindre 80 licenciés,

Une politique de développement du tennis féminin ainsi que du tennis loisir s'est mise en place à partir de la mi novembre 2015.

Trois tournois galaxie spécifiques pour les enfants seront organisés.

Le projet d'un court couvert avance et demande la synergie de toutes les institutions qui régissent le territoire local.

Pour finir, saluons le départ du club de Chantal et Bernard Amiel qui ont œuvré durant près de 30 ans au sein du club.

## Venez nous rejoindre dans la convivialité et la bonne humeur

Adhésion au club (tarif valable à partir 01/09/2015)

enfants de 5ans à 17ans	50€
étudiant	45€
adulte	55€
adulte si enfant école tennis	45€
couple	90€

### Contact

Joel Roche (Président)

05/53/84/93/98

Jérôme Edline (Secrétaire Général)

06/72/38/41/31



## Judo Club Monclar

Le 08 novembre 2015, pour la deuxième année consécutive le **Judo Club Monclar**, avec le savoir-faire de son entraîneur Michaël Teixeira, a organisé son tournoi interclubs des catégories éveil judo aux benjamins.

Sous un soleil chaleureux, la rencontre s'est déroulée dans une bonne ambiance et une grande convivialité.



Tous les participants ont été récompensés par des coupes et médailles, et ils étaient encore plus nombreux que l'an passé. Nous avons inscrit cette année pas moins de 246 judokas venant de 21 clubs différents du département.

Une belle réussite pour le Club de Monclar.

Nous tenons à remercier la Mairie De Monclar, la communauté des communes et le centre de loisirs pour le prêt des salles et des chapiteaux ; ainsi que tous nos sponsors : les Ets Pupulin Patrice jointeur placo, Bironneau Paysage, les entreprises de charpentes, B.C.I et Lefort-Lissandres, Becot Patrice et Tazouti Driss enduiseur, les cuisines Mobalpa, le contrôle technique Chèze Daniel, le garage Renault ALC, les ets Madelonne Laurent peinture, la maçonnerie Da Silva et le tabac presse le Montmorency. Un merci particulier aux Ets Delpech, boucherie traiteur, qui comme l'année passée, nous a prêté tout le matériel de restauration.



Nous tenons à remercier aussi et surtout, tous les parents de nos jeunes licenciés et sympathisants du club qui, dans une bonne humeur, se sont donnés sans compter pour que ce tournoi soit une réelle réussite et ce fût le cas.

Encore merci à toutes ces bonnes volontés sans qui rien n'aurait pu voir le jour.

Et bravo à tous nos jeunes judokas qui une nouvelle fois ont brillé sur les tatamis et à qui nous disons : à l'année prochaine...



# JUDO CLUB MONCLARAIS

**REPRISE DES COURS VENDREDI 11 SEPTEMBRE**

Cours à partir de 4 ans en période scolaire assurés  
par le Professeur Michaël TEIXEIRA 2ème DAN

Pour les 4/6ans le vendredi de 18h15 à 19h

Pour les 7 ans et + le vendredi de 19h30 à 20h30 et  
le mardi de 18h30 à 19h30

Cours Adultes le mercredi de 19 h à 20 h



***Pour toutes informations, contact :***

***Mme MARRAULD Nathalie : 06.07.67.18.20 (Présidente)***

***M. TEIXEIRA Michaël : 06.08.80.68.91 (Professeur)***

***Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.***



## **GENERATIONS MOUVEMENT –** **MONCLAR 2000**

Après un été indien qui s'est prolongé pour notre plus grand plaisir et à l'approche des fêtes de Noël il est temps pour notre Club de faire le bilan des activités et rencontres que nous avons eues cette année.

Outre les Activités régulières : Petit Loto - Belotes inter club - Entretien physique - Pédicure à l'Ancienne Ecole Maternelle - Grand Loto à la Salle du Magre, les manifestations suivantes ont complétées ce programme.

**19 Mars** : Journée petit loto à partir de 10Heures à la Salle Damira - Repas à notre siège social - puis poursuite des parties l'après midi.

**28 Mai** : promenade sur la voie verte autour de Bias - Repas aux 2 marronniers à Casseneuil - Après midi visite de la Maison des Assiettes, du Moulin et de l'Eglise de Bias.

**Du 12 au 15 Juin** : En complément du voyage ANCV de l'URA, la FDCAR 47 a proposé un voyage en Corrèze à Nant : 31 participants dont 4 du secteur de Monclar.

**Du 27 Juin au 4 Juillet** : Voyage ANCV proposé par l'Union Régionale Aquitaine direction MORZINE en haute Savoie - 17 participants du Lot et Garonne (dont 7 du secteur de Monclar) - Un deuxième car est parti en septembre.



Il faut rappeler que ces deux voyages permettent, dans un but social, à des personnes de faible revenu de partir en vacances.



**14 Juillet** : Repas traditionnel dans la cour de l'Ecole où nous avons pu profiter de la douceur de l'Eté sous les marronniers tout en savourant un excellent repas du Traiteur AJAS.

**Juillet et Août** : Participation aux marchés de producteurs de Monclar.



**6 Septembre** : Repas spectacle à Calonges où nous avons pu apprécier Michel ETCHEVERRY, chanteur basque.



**19 Septembre** : Participation " Ensemble sur les chemins de Compostelle" dans le Gers - La route de la transhumance.

**3 Octobre** : Repas de l'AMITIE où nous avons fêté outre les anniversaires de Mariage or et Diamant de Mr et Mme KNECHT et VIEL mais aussi les 15 ans de la fondation de notre Club.

Journée remplie d'émotion et de joie - Le repas de fête servi par les 2 marronniers de CASSENEUIL fut apprécié par tous les convives.





**13 Octobre** : Journée Belote à la Salle Damira avec repas.

**27 Octobre** : participation à la Belote Régionale organisée à Montbazillac par la Région Dordogne Générations Mouvement.

**8 Novembre** : Sortie repas spectacle à SAINT SARDOS - Rires et Bonne humeur ont salués les sketches de LOU BLAGAYRES.

Notre Association participe également aux Lotos du Comité des Fêtes, de la Boule Monclaraise et cette année celui de la Pêche.

### **Pour la fin de l'année**

## **LOTO SANS PIOCHE**

Le Samedi 12 Décembre à 14 H  
Salle du Magre

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Le Jeudi 17 Décembre à 14 H 30 –  
Salle du Magre

Nous adressons nos remerciements à l'ensemble du Personnel municipal ainsi qu'à Mr STUYK, Maire de Monclar qui répondent dans la mesure du possible à nos demandes.

Remerciements également au Conseil d'Administration et à tous les bénévoles qui soutiennent notre Club.

Afin de perdurer les activités de Monclar 2000 qui ont pour but d'apporter un peu de joie, de rompre la solitude, un besoin **URGENT** de bénévoles se fait ressentir.

**N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS VOIR,  
vous y serez bien accueillis.**

Que l'année 2016 vous apporte joie, bonheur et surtout une très bonne santé.

Cordialement  
La Présidente  
D. MARTIN : Tél 05.53.40.19.92



## Association « Musée du Patrimoine »



Bonjour à toutes et à tous,

**Le Musée autrement ...**

En 2015, nous avons concentré nos efforts en trois temps :

**\*la fête du village en juin** avec l'accueil de nombreux visiteurs,

**\*la fête du Conseil General dans le Livradais**, nouveau canton, **le 6 août**, visite du village et de l'exposition pour un groupe de plus de 50 personnes,

**\*la fête du Patrimoine**, première édition, **le 20 septembre** avec, comme prévu, démonstration de pratiques anciennes au local annexe, place du 8 mai, repas à la salle Damira et projection vidéo d'un diaporama superbe réalisé par **Philippe Bousquet** que nous remercions chaleureusement. Vous pouvez vous procurer ce CD auprès du président Marcel Maillet. A noter que ce jour-là, nous avons reçu, pour visiter le Musée, des groupes de randonneurs à pied (nos voisins de ST Etienne des Fougères) ou en voitures anciennes (Club de Tonneins) et bien sûr bien d'autres individuellement.

Par contre, nous n'avons toujours pas pu, matériellement, réalisé le Cahier prévu, un livre sur Monclar pourrait le remplacer en 2016, à suivre... Dans les projets pour l'année à venir devrait s'inscrire une séance récréative sous la halle pour faire partager un peu plus notre diaporama. Nous devons également reparler du repas des Amitiés Monclaraises qui a manqué aux anciens tout en améliorant la fête du Patrimoine ouvert à tous.

Avec toute mon équipe de bénévoles (deux nouveaux en 2015), je vous souhaite une bonne fin d'année et d'agréables souvenirs à emmagasiner en 2016. Au plaisir de vous rencontrer!

Le président : Marcel Maillet



## Un brin d'humour

Deux vieux amis Marcel et Jojo, 90 ans tous les deux, ont été amis toute leur vie. Jojo est à l'article de la mort et Marcel lui rend visite tous les jours.

Un jour, Marcel lui dit :

- Jojo, toi et moi avons aimé le foot toute notre vie. Nous avons joué ensemble chaque Dimanche pendant de nombreuses années. Je voudrais que tu me rendes un service quand tu seras au Ciel. Débrouille-toi pour me faire savoir si on joue au foot là-haut.

De son lit de mort, Jojo s'adresse à son ami :

- Marcel, tu as été mon meilleur ami pendant toutes ces années. Je te rendrai ce service si je le peux.

Quelques instants plus tard, Jojo quitte ce monde.

Quelques jours plus tard, à minuit, Marcel est réveillé dans son sommeil par une lumière blanche aveuglante.

Une voix lui dit :

- Marcel ! Marcel !
- Qui est-ce ? demande Marcel affolé, assis sur son lit.
- C'est moi Jojo.
- C'est impossible, Jojo vient de mourir !
- Je te dis que c'est moi Jojo
- Jojo ! Mais où es-tu ?
- Au ciel. J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle à t'annoncer.
- Vas-y, commence par la bonne, demande Marcel.
- Eh bien, la bonne, c'est qu'on joue bien au foot au Ciel. Mieux, tous nos vieux potes qui sont morts avant nous sont ici aussi ! Encore mieux, on a tous retrouvé notre jeunesse ! La meilleure de toutes, c'est que c'est toujours le printemps, pas de pluie, pas de neige ! Il n'y a pas d'arbitres (on a dû les envoyer ailleurs !) Et cerise sur le gâteau, on peut jouer autant qu'on veut, on n'est jamais fatigués !!!
- C'est fantastique ! répond Marcel. C'est encore mieux que ce que j'avais espéré! Mais la mauvaise nouvelle, c'est quoi ?
- T'es sur la feuille de match samedi !!

*Les conseillers municipaux  
vous souhaitent de*

**B O N N E S**

**F E T E S**



*La municipalité de Monclar d'Agenais  
vous convie aux*

*V O E U X*



*2 0 1 6*

*le dimanche 10 janvier 2016  
à 11h sous la Halle de la Mairie.*

*A cette occasion, vous sera offert*

*un apéritif.*



*Nous pourrons ensemble fêter les rois.*